



Parlez-en autour de vous
et avec votre gardien.

Contact

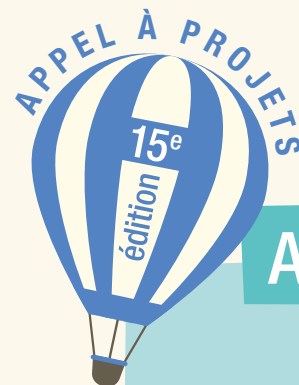
Equipe de Développement Social Urbain

07 88 58 65 70 - developpement-social@icfhabitat.fr

ICF HABITAT
LA SABLIÈRE



Document réalisé par la Direction de la communication d'ICF Habitat La Sablière. 2024 / interdiction de jeter sur la voie publique



ICF HABITAT
LA SABLIÈRE



APPEL À PROJETS 2025

**Vous avez un projet pour votre quartier
ou votre immeuble ?**

Catégories : développement durable, convivialité, sport,
art & culture, solidarité, jardins et initiatives vertes...

♥ Prix coup de cœur :
"Activités éducatives" ♥

**Vous avez jusqu'au 13 février
pour participer**



Règlement & dossiers de candidature
disponibles sur le site internet

Contact : developpement-social@icfhabitat.fr
07 88 58 65 70



À travers l'Appel à Projets,
nous vous aidons à réaliser
de nouvelles actions !



Quels projets proposés ?

Les projets soutenus visent à **améliorer la qualité de vie d'une résidence et favorisent le bien vivre ensemble** au sein, ou à proximité, de nos résidences, à destination principale de nos locataires. Un prix spécial est attribué par le jury de l'Appel à Projets à un ou plusieurs projets « **coup de cœur** » dans la catégorie « **Activités éducatives** », thématique phare de l'édition 2025.

Qui peut participer ?

L'Appel à Projets est ouvert aux associations, aux habitants, aux collaborateurs d'ICF Habitat La Sablière, et aux acteurs des territoires (centres sociaux,...).

Quel soutien ?

Au-delà d'une aide financière, chaque porteur de projet peut bénéficier, si besoin, d'un soutien méthodologique de la part de l'équipe de développement social urbain. Les supports de communication d'ICF Habitat La Sablière (sms, affichage, site Internet) sont également mis à disposition des lauréats de l'Appel à Projets.



LES ÉTAPES POUR PARTICIPER

Étape 1

Contacter le service de Développement Social Urbain (DSU)

Étape 2

Remplir et renvoyer le dossier de candidature avant le **13 février 2025**

Étape 3

Jury et résultats **25 mars 2025**

Nota bene : Les projets primés devront être réalisés au plus tard le 31 décembre 2025.

